

# Bicyc' LETTRE

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > mai 2011 > n°85



## NANTES MÉTROPOLÉ CHANGE DE BRAQUET !

Pour développer le vélo dans l'agglomération nantaise, il est nécessaire d'agir sur plusieurs leviers :

- le stationnement public gratuit (le rattrapage à Nantes est en cours) et privé (à développer...);
- les aménagements (qualité des continuités, sécurité, bon roulement);
- l'information des services (bien des villes ont une Maison du vélo ou de la mobilité);
- les jalonnements (qui devraient bientôt apparaître); la promotion publique (et pas seulement sur le Bicloo);
- la formation des cyclistes (à tout âge pour connaître les bonnes règles de déplacement dans la circulation générale et d'entretien de son vélo);
- des budgets conséquents (entre 10 et 20€/an/habitant ce que fait Nantes Métropole actuellement).

Pour les aménagements, que dire du nouveau plan de déplacement du centre ville (le détail dans les pages suivantes)? Il va dans le bon sens avec une zone 30 élargie qui devra être bien lisible et respectée, le réaménagement du cours des 50 otages en zone à trafic limité avec un axe vélo sécurisé, une extension de zone piétonne vers l'ouest et les double sens cyclables multipliés. Bravo aussi pour les 40 « tourne à droite » aux carrefours à feux mis rapidement en place et qui seront 700 dans l'agglomération d'ici la fin de l'année.

Ce sont des aménagements qui vont dans le sens d'une ville plus cyclable et ainsi plus vivable. Il en faudra encore bien d'autres dans les quartiers et les communes de la métropole. Les réflexions sur les plans de déplacements doux sont en cours mais elles doivent se concrétiser le plus rapidement possible.

Un pas essentiel reste à faire pour la rue de Strasbourg, artère centrale, qui ne demande qu'à recevoir des voies cyclables en ôtant juste quelques places de stationnement automobile. Dans ce plan constructif, cet axe reste comme un clou planté dans les roues du... Bicloo nantais.

En attendant, vive le vélo pour faire ses courses ou pour faire la fête les 28 et 29 mai.

*Daniel Daoulas*

- 2 → Congrès de la FUB  
→ Actualités
- 3 → Manifeste pour une ville  
à 30 km/h  
→ aménagements en cours
- 4 → Le plan de circulation  
centre-ville
- 5 → Conseils aux cyclistes ;  
Le transport des vélos à  
la SNCF  
→ Des idées de balades  
pour cet été
- 6 → Actions PAV
- 7 → Les plassevélistes  
écrivent
- 8 → Sorties PAV  
→ Agenda

## Pique-nique des adhérents de Place au Vélo

**le jeudi 23 juin**

Venez avec votre pique-nique pour partager un moment convivial ! A partir de 20h, Ile de Nantes, Les Nefs, sur la pelouse près de l'espace jeux-enfants, face à la Loire



## À STRASBOURG : MONTURE MARQUÉE, MONTURE PROTÉGÉE

L'usage du vélo, dont la part dans les déplacements urbains va croissant, doit encore être encouragé parce qu'il est un facteur de développement durable, qu'il adoucit les usages de la voie publique et contribue à ce que la ville soit plus agréable à vivre. Cette évolution peut cependant être freinée par les vols de cycles qui doivent être mieux pris en compte par l'ensemble des partenaires publics. Le marquage et l'enregistrement des données relatives au vélo et à son propriétaire, éléments essentiels de la prévention du vol et d'une restitution aisée du cycle en cas de découverte, doivent ainsi faire l'objet d'un effort tout particulier.

C'est pourquoi, la Communauté urbaine de Strasbourg, la police et la gendarmerie nationales, en partenariat avec le CADR 67 ont élaboré une charte pour la lutte contre les vols de vélos.

Cette action s'intègre dans un plan vélo global qui comprend notamment :

- la promotion du marquage des vélos,
- la mise en place d'un site internet regroupant les vélos trouvés par les forces de l'ordre : [www.velos-trouves.strasbourg.eu](http://www.velos-trouves.strasbourg.eu)
- la volonté partagée de rechercher un site plus adapté pour la fourrière vélo.

## BERNARD DEVIENT VANNETAIS

Bernard Renou, fondateur du collectif "Pour Cheviré cyclable" en 1991, ancêtre de Place au Vélo a pris sa retraite. Il a été le premier président de Place au Vélo puis pendant 3 ans le président de la FUB, la Fédération nationale des usagers de la Bicyclette. Toujours en forme et à vélo, il nous quitte pour rejoindre Vannes et le golfe du Morbihan.

## PLACE AU VÉLO DANS LES CONSEILS DE QUARTIER

Dix quartiers nantais sur onze ont mis en place un atelier "Déplacements doux" dans leur Conseil de Quartier. Place au Vélo participe à la plupart d'entre eux. Un avis citoyen doit être remis aux élus dans chaque quartier à l'automne.. L'avancement des différents quartiers n'est pas homogène et le travail des conseillers n'a pas toujours été facile ni cohérent. Les ateliers en sont à mettre en forme ce qui est sorti des discussions et des sorties sur le terrain. Les quartiers qui ont programmé des déplacements sur le

terrain ont plus avancé. Particulièrement Nantes-nord et Nantes- Erdre. A Bellevue-Chantenay-Ste Anne et dans plusieurs autres quartiers, le groupe de travail est trop peu étoffé pour un travail efficace. Cependant, de nombreux points concrets d'aménagements mauvais où nécessaires ont été pointés et vont apparaître dans les avis citoyens. Il est également demandé une priorisation de ce qui doit être mis en place dans le temps. La ville promettant la réalisation rapide des demandes les plus pertinentes. L'ensemble des avis sera intégré au plan vélo communal de la ville de Nantes en fin d'année.

Marc

## LE COLLECTIF DES CYCLISTES CHAPELAINS

A l'automne 2010, une violente collision entre une voiture et un cycliste a lieu sur un rond-point du centre-bourg de la Chapelle sur Erdre, laissant un chapelain grièvement blessé. Plusieurs adultes utilisant leur bicyclette au quotidien prennent conscience de la nécessité de pouvoir exprimer publiquement les attentes existantes en matière de sécurité et d'aménagements cyclables, tant en ce qui concerne le territoire de la Chapelle que les axes reliant la Chapelle à Nantes. Pas besoin d'être un expert pour affirmer que beaucoup reste à faire concrètement pour atteindre l'objectif ambitieux du PDU de doubler la part modale du vélo d'ici 2015 ! Si nous soutenons pleinement cet objectif, nous osons même aujourd'hui faire le pari que cet objectif peut être dépassé à la Chapelle... pour peu qu'une véritable collaboration se tisse autour de ce chantier passionnant pour l'avenir de tous ! Nous avons constaté que beaucoup d'aménagements "a minima" (peinture, signalisation...) pourraient améliorer grandement les conditions de circulation des vélos à la Chapelle, en particulier sur les fameux giratoires, mais les travaux de voirie récemment effectués nous inquiètent...

En voici un exemple concret, celui du tout dernier aménagement de chaussée, la réfection de la rue Le Guyader (l'entrée dans la Chapelle) : le cheminement piéton réalisé à grand renfort de bitume n'a pas été accompagné des bandes cyclables qu'on nous promettait. Aux dernières nouvelles, on passerait en vélo par la rue Maurice Ravel, qui longe la portion concernée. Pas si mal que ça peut-être, mais il y aura une continuité difficile à assurer avec des traversées de carrefours. Bref, un cas d'aménagement qui "eut pu" être réussi avec plus de concertation !

*Les cyclistes chapelains*



## CONGRÈS FUB LE VÉLO SUR LA BONNE PENTE

Les associations de cyclistes réunies mi avril à Clermont-Ferrand ont, une fois de plus, réclamé des signes forts du gouvernement et des réalisations concrètes sur le terrain pour faciliter les déplacements à vélo.

Mais tout le monde ne connaît pas la FUB : Fédération des Usagers de la Bicyclette !

Le congrès commence par une journée d'étude avec des apports sur l'intermodalité :

- Exemple de Lille qui a pour ambition de faire passer la part des vélos de 2% à 10 % en 2020. Le démarrage du Vélo en Libre Service en septembre avec 2000 vélos plus 8000 vélos en location de longue durée (en 2014).

- La région Rhône-Alpes fait appel à des projets innovants pour les cyclistes et investit 5,7 M€ dont 50% pour le vélo. Elle développe le Schéma régional "Véloroutes et voies vertes".

- A Grenoble, des box en bout de ligne de bus permettent de mettre son vélo en lieu sûr. Ces consignes "metrovélobox" marchent très fort pour un premier bilan de 30 "boîtes" posées depuis septembre.

- Toulouse, pour le stationnement vélo dans les espaces privés, rédige un document complet et presque finalisé pour les architectes, constructeurs et autres syndics.

- L'étude de la cyclabilité d'une ville a été présentée. Comment évaluer le niveau de sécurité routière pour les cyclistes, la qualité des aménagements, et globalement une qualité urbaine ? Et leur lien avec la pratique cyclable des habitants ? Sachez que Nantes sort bientôt le calculateur d'itinéraire Géovélo pour connaître l'itinéraire le plus adapté à la rapidité ou à la sécurité...du cycliste

Le clou rouillé est décerné à St Avold, ville de 18000 habitants qui refait des voiries et deux grands giratoires sans aménagements cyclables, y ajoute un grand parking automobile à étage coûteux et surdimensionné et des voies cyclables montant vers la gare de 80 cm de large...

Le comité directeur est élu et tout le monde remercie chaleureusement Christophe Raverdy (vice président de Place au Vélo). Après 5 ans de présidence, il laisse la place de président à Geneviève Laferrère et reste Vice-Président.

*Daniel*

## TRAVAUX DE VOIRIE

Les pôles communautaires sont à fond dans les aménagements vélo ce printemps comme vous pouvez le constater avec des bandes cyclables bien repeintes et des sas tout neufs. Après les premiers tourne à droite au feu, on attend aussi des expérimentations innovantes de partage de trottoir, de séparateur de bande cyclable, de chaudiou, de bande dans les giratoires.

Le pôle communautaire Nantes ouest (4 quartiers nantais entre Erdre et Loire) se distingue et termine l'équipement en sas vélo de tous les feux de sa zone, même lorsqu'il n'y a pas de bande cyclable dans la rue.

## UNE SIGNALÉTIQUE POUR LES ITINÉRAIRES VÉLOS

Pour suivre l'exemple de Paris, il serait bon que Nantes Métropole édite une carte des itinéraires cyclables identifiés par des numéros un peu comme une ligne de bus ou un numéro de route sur une carte routière et jalonne systématiquement les itinéraires par les panneaux indiquant les directions et le numéro de l'itinéraire.

## RENCONTRE PAV-APF

Olivier, Marc et moi-même avons rencontré des responsables nantais de l'Association des Paralysés de France. L'APF souhaitait évoquer avec nous les problèmes que pourraient poser les trottoirs partagés que Nantes Métropole envisage d'expérimenter prochainement. Nous avons rappelé que Place au Vélo milite pour plus de déplacements à vélo, donc pour attirer beaucoup de nouveaux adeptes. Ceux-ci sont pour l'instant bloqués par le manque de sécurisation des aménagements. La sécurisation de ceux-ci (en les éloignant du flot des voitures) est un levier puissant pour augmenter la pratique des déplacements vélos. Nous convenons que la meilleure façon de partager le trottoir est d'avoir une largeur suffisante et une délimitation claire des espaces de chacun.

Nos échanges nous ont permis de mieux appréhender les problématiques de déplacement des personnes à mobilité réduite – que ce soit des personnes lourdement handicapées, mais aussi des personnes temporairement handicapés ou encore le maniement des poussettes. Nous sommes convenus de nous revoir lors notamment de réunions prévues avec Nantes Métropole afin que les projets prennent en compte les contraintes de tous.

*Jean Paul*

## PONT DE LA JONELIÈRE

Ce 17 mai, nous avons pu voir sur place les travaux que réalise RFF sur le pont de la Jonelière. Deux voies ferrées vont être réinstallées : une pour le tram-train Nantes – Châteaubriant et l'autre pour la future liaison tram entre Haluchère et Luther King. Une piste cyclable bidirectionnelle pour les vélos et cyclomoteurs de 2,50m est posée en encorbellement sur l'ouvrage côté nord. RFF termine son travail sur le pont et les circulations des piétons seront rétablies côté sud cet été. Ensuite, la Semitan fera le raccordement de la piste cyclable de chaque côté. Les vélos ne pourront passer sur le pont qu'à la fin 2011 par les mêmes accès qu'auparavant.

# MANIFESTE POUR UNE VILLE À 30 KM/H

La rue n'est pas une route. Rues, ruelles, impasses, artères et autres voies de nos villes ne sont pas identiques aux nationales, départementales et rocades. Une évidence pour tous ? Pas au regard du code de la route puisque la même logique routière s'y applique.

Pour cela, il y a urgence à mettre en œuvre le code de la rue pour nos villes et nos villages ; la ville n'est pas réductible à une somme de routes dont l'objectif premier est de faciliter la circulation automobile, assignant à résidence les plus vulnérables et empêchant tout autre choix de mobilité.

La nécessité de densifier harmonieusement les agglomérations pour lutter contre l'étalement urbain et la volonté d'y recréer du lien social nous font dire qu'il est temps d'entrer à nouveau dans l'ère de la ville.

### Pour une ville respectueuse de tous

Enfant, parent avec poussette, senior, accidenté de la vie, personne à mobilité réduite, cycliste, roller, piéton, chacun a droit à la ville. Un usage responsable de l'automobile en est la condition, en particulier grâce à une modération des vitesses.

### 30 km/h : un maximum en milieu urbain

La vitesse oblige le conducteur à porter son regard loin devant, essentiellement sur la chaussée, l'isolant de son environnement immédiat, en particulier de ce qui se passe sur les côtés. La ville disparaît au profit de la route et les usagers locaux sont réduits au statut d'obstacles.

C'est ainsi que l'enfant qui joue sur le trottoir et risque de s'élancer pour traverser la rue n'est pas vu. Et dans ce cas, comme plus le véhicule roule vite, plus ses distances d'arrêt s'allongent, l'accident devient presque inévitable. Or, si dans un choc à 50 km/h, le piéton est tué à coup sûr, il a de fortes chances de s'en sortir à moins de 30 km/h.

Les nuisances sonores baissent également avec la réduction de la vitesse. En ville, tous ces bénéfices s'obtiennent contre un allongement de seulement quelques secondes par kilomètre parcouru : négligeable à l'échelle d'un trajet complet.



La limitation à 50 km/h doit donc devenir l'exception au lieu de la règle et réservée à des axes de transit.

### Des avancées dans les textes... à dynamiser sur le terrain

Les premiers textes dits du « code de la rue » vont dans le sens de la ville apaisée : ils établissent le principe de prudence, créent la zone de rencontre (20 km/h, priorité piétons) et facilitent la traversée des piétons et la circulation des cyclistes (doubles sens cyclables obligatoires dans les zones apaisées et possibilité de tourne-à-droite aux feux tricolores).

Il apparaît essentiel que les responsables d'une part mettent en œuvre les outils de progrès de ce « code de la rue », et d'autre part fassent connaître et respecter les règles.

Ces dispositions renouent avec une ville pensée en termes de convivialité et de qualité de vie et nous voulons inciter chacun à poursuivre volontairement la démarche au travers de cet appel.

### Ville 30, tous acteurs

Par cet appel, nous engageons chaque conducteur responsable - à commencer par nous-mêmes, signataires- à exercer sa liberté de modérer les vitesses : En roulant de manière apaisée partout où la vie locale est présente, en affichant son engagement à l'aide de l'autocollant « Ville 30, ville à vivre » disponible sur le site [www.ville30.org](http://www.ville30.org).

Une réduction de la vitesse pour augmenter la sécurité, la qualité de vie, la convivialité, renforcera l'idée de réhabiliter la ville pour ce à quoi elle était destinée : un lieu de vie et d'échanges.

# Le plan de CIRCULATION ET D'AMÉNAGEMENT du centre-agglo

Éric Chevalier, directeur des transports de Nantes Métropole a présenté au Collectif Transport et à Placeau Vélo le plan de circulation du centre agglomération. Il était accompagné d'Hadrien Bedok chargé de la Mission Déplacements Doux.

## CIRCULATIONS

Ce plan nous avait été annoncé il y a bien longtemps à chaque fois que nous avons pu demander des aménagements au centre-ville de Nantes, particulièrement pour une solution à notre demande répétitive d'un aménagement cyclable rue de Strasbourg. Sur ce dernier point, nous sommes sortis très déçus !

Le nouveau plan s'appuie sur le concept de « ville apaisée » : Une amplification de l'apaisement des circulations et des ambiances au profit des piétons et des cyclistes : Une grande zone 30 – une modération des flux de transit et d'échange des voitures – une Zone à Trafic Limité – un nouveau plan de circulation.

Une grande zone 30 est créée (en grisé sur la carte) avec une signalisation claire au sol en entrée de zone.

Les aires piétonnes vont être agrandies sensiblement en incluant les rues Crébillon, du Couëdic, Place Fournier et tout l'axe au nord de l'île Feydeau.

Pour un bon fonctionnement des Chronobus traversant le centre, sont créées des « zones à trafic limité » où les voitures seront interdites (sauf ayants droits comme sur les rues piétonnes) : Cours des 50 otages entre Ricordeau et la Place du Cirque, rue de l'hôtel de ville, rue de Feltré et allées Brancas et de la Bourse.

De ce fait, la circulation générale est repoussée hors du centre, rue de Strasbourg à l'est et sur un nouvel axe passant place de l'Édit de Nantes pour rejoindre le pont Anne de Bretagne à l'ouest. Le pari est fait que les automobilistes changeront de comportement et délaisseront leur voiture pour approcher le centre. La ville doit montrer l'exemple en supprimant 100 véhicules de son parc.

En 2013 s'ajoutera la piétonisation partielle de la place Graslin. Il n'y aura qu'un flux de voitures descendant vers le sud. Seuls les bus remonteront la rue J-J Rousseau. Le Cours des 50 otages sera refait.

Au bas de la rue de Strasbourg, un giratoire sera créé au sud du feu actuel. La circulation est-ouest se fera dans l'actuel square Élixa Mercœur, le long de la voie ferrée. Le jardin se déplacera devant Feydeau et le château. Le tunnel vers Baco pour les modes doux sous la voie ferrée sera amélioré. L'opération globale va provoquer la suppression de 520 places de stationnement de surface.

## POUR LE VÉLO

L'augmentation de la zone 30 ajoutera 150 rues en double-sens cyclable. Les tourne-à-droite au feu seront généralisés, les stationnements en épis supprimés.

En ce qui concerne le stationnement, 1500 à 2000 places nous sont promises en centre agglomération. Pour l'instant, nous voyons plus de suppressions (Pilori, Santeuil...). Dès cet été, les rues Carnot et Bonduelle vont être équipées de bandes cyclables de qualité, et la voie nord-sud du busway autorisée sur le pont LU.

Deux axes structurants pour les vélos, en site propre (ou au moins protégé) vont être créés au plus vite : nord-sud du Petit port à Rezé place des Martyrs ; est-ouest utilisant Loire à Vélo le long de la Loire et rejoignant Saint-Herblain via Romanet.

Marc Peroy

## QUESTIONS SUR LE PLAN DE DÉPLACEMENT

L'annonce du plan de circulation du centre de Nantes va évidemment dans le sens des objectifs de PAV. Nous ne pouvons qu'approuver les grandes lignes de ce plan. Néanmoins plusieurs points restent en question.

### Quelle place pour les déplacements à vélo dans un grand centre qui sera piétonnisé ?

La cohabitation piétons vélos est complexe. Il y a nécessité à prévoir des itinéraires cyclables bien délimités sur certains axes afin d'éviter les conflits avec les piétons.

### Une forme de sanctuarisation du centre ville reporte les problèmes à la périphérie du centre. Quels aménagements vélos pour les accès au grand centre ?

Il faut absolument avoir des aménagements cyclables sécurisés et confortables pour accéder au centre. Or trop de rues restent hors zone 30 dangereuses et non aménagées : Rue Paul Bellamy ; Route de Vannes ; Bd Dalby pour ne citer que ces voies importantes. Un impératif : Réaliser la mise en réseau des voies cyclables et notamment les aménagements nécessaires pour franchir le périphérique (Ex. portes de la Chapelle, de Sautron, de Rezé...)

### L'offre de stationnement

Le descriptif du plan évoque plusieurs fois une offre de stationnement plus importante. Cet objectif semble en contradiction avec le projet global de circulation de l'agglomération. Les 520 places de surface supprimées dans l'opération sont compensées par le parc Feydeau (parking de 521 places). Ne pas diminuer l'offre de stationnement dans le centre implique intrinsèquement une conservation du trafic automobile vers ces parkings.

### Le projet des voies structurantes E/O ; N/S sont-elles totalement en site propre et sécurisées ?

Il semble nécessaire de demander à Nantes Métropole un engagement sur le projet des axes dits structurants et sécurisés qui doivent être en site propre (les bandes cyclables ne sont pas des voies sécurisées).

### La rue de Strasbourg

Il est inacceptable que cette rue ne soit pas aménagée pour les déplacements cyclables. Les aménageurs doivent prévoir une voie vélo dans cette rue en supprimant simplement quelques places de stationnement.

Jean Paul Berthelot



# Le TRANSPORT des vélos à la SNCF

L'heure des « grandes vacances » va bientôt arriver et nous sommes sans doute un certain nombre à projeter des voyages à vélo qui nous obligeront peut être de temps à autre à utiliser les transports ferroviaires pour véhiculer nos bicyclettes. Aussi est-il sans doute intéressant de rappeler l'offre de la SNCF en matière de transports vélos.

## TGV

Pour le transport des vélos en TGV il faut impérativement réserver le transport du vélo avec le billet. Cette réservation ne peut se faire qu'aux guichets (impossible sur internet ; on ne peut donc pas bénéficier des billets Prem's). La réservation coûte 10 € ; attention les places étant limitées (4 à 8 vélos par TGV) il vaut mieux s'y prendre à l'avance.

## TGV À PARTIR DE NANTES

Lille Europe (desserte de Roissy CDG) : tous les TGV acceptent les vélos (intéressant pour les voyages vers le Nord de l'Europe ou pour ceux qui prennent un avion à Roissy.)  
Strasbourg : le TGV de l'après midi accepte les vélos ; sinon on peut combiner avec des TGV transitant par Roissy.

Paris Montparnasse : quasiment tous les TGV acceptent les vélos  
Sud-est ; Lyon ; Marseille ; Montpellier : aucun TGV n'accepte les vélos. Il faut prendre les TER ou les Intercités. Inconvénient : les temps de transport sont évidemment plus longs ; environ 7 à 8 heures pour aller de Nantes à Lyon avec souvent des changements et donc de la manutention pénible quand on est chargé. Un conseil à Lyon : essayer de prendre les trains, quand c'est possible, à la gare de Perrache qui est tranquille alors que la Part Dieu est toujours surchargée.

## TER ET INTERCITÉS

En principe tous ces trains acceptent les vélos. Le transport est gratuit. Il reste que certains TER sont vite saturés. Un contrôleur peut refuser le transport des vélos s'il estime que ces derniers posent des problèmes de sécurité aux autres voyageurs. Un conseil : ne pas arriver au dernier moment pour accéder aux trains et plutôt essayer de prendre le train à son lieu de départ ; éviter les dates des grands départs. Nouveau pour l'été 2011, un wagon spécial

vélo sera intégré dans les trains Interloire (Orléans-Nantes-Le Croisic)

## PARIS

Pour ceux qui voyagent en région parisienne les TER ont un espace aménagé pour le transport des vélos. Un conseil : éviter de voyager aux heures de pointe. Le problème n'étant pas le transport du vélo mais l'accès aux stations de métro. Le passage des portiques est galère...il faut utiliser les passages prévus pour les PMR ou les bagages volumineux (quand ils existent)

## AUTRES INFORMATIONS :

Sur le site de la SNCF : [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com) lorsqu'on choisit un train et pour savoir s'il accepte les vélos il faut cliquer sur l'icône : «détail». La SNCF propose également un service : transport bagages domicile à domicile. Cela est très cher car un vélo doit être obligatoirement accompagné d'un autre bagage ! On doit donc payer le transport d'une valise + le transport du vélo soit un total de 72 € ; à la SNCF tout est possible ! Toutes les infos sur le lien : [www.velo.sncf.com](http://www.velo.sncf.com)

## BON À SAVOIR

Pour voyager partout en Europe et même en France il faut utiliser le site de la Deutsch Bahn (version française) : <http://www.bahn.com> ; il faut cocher la case «vélos admis » pour sélectionner les trains acceptant les vélos (Attention cependant les transports de vélos payants en France ne sont pas référencés).

Ce site permet d'avoir tous les horaires de l'ensemble du réseau européen et même extra européen (Nantes – Berlin- Moscou – Vladivostok) !

« **FORFAIT TRIBU** » Du 1er mai au 30 septembre, profitez de l'offre de la Région : ce billet de train à 40€ vous permet de voyager pendant 2 jours consécutifs à 5 personnes maximum sur toutes les lignes du réseau de transport régional Pays de la Loire. Attention cependant à ce qu'il y ait de la place libre pour transporter aussi votre vélo. C'est aussi valable pour la ligne de car vers Fromentine et Noirmoutier qui peut charger 6 vélos.



## QUELQUES IDÉES DE TRAJETS

### DE 2 À 5 JOURS À VÉLO À PARTIR DE NANTES

La plupart de ces circuits peuvent être mixés avec les transports ferroviaires : pour les détails et plus d'information consultez l'excellent « Guide des Voies Vertes et Véloroutes de France » de l'AF3V qui est en vente sur [www.af3v.org](http://www.af3v.org) et à Place au Vélo.

#### • Pour des trajets de un à huit jours :

L'incontournable « Loire à vélo » de Nantes à Orléans et plus. Accessible en train Interloire depuis Ancenis, Angers, Saumur, Tours, Blois et Orléans.

• **Les îles vendéennes** : Noirmoutier et l'île d'Yeu (Fromentine et Noirmoutier accessibles en car SNCF qui accepte les vélos)

• **La côte vendéenne** : depuis Fromentine jusqu'au marais poitevin (accessible en train à St Gilles, Les Sables, Luçon ou La Rochelle).

• **Les pistes Vélocéan** : Bourgneuf-en-Retz – Guérande – Piriac – Le Croisic (accessibles en train aux Moutiers, Pornic, St Nazaire, La Baule, Le Croisic).

• **Les excellentes pistes cyclables du nord-est vendéen** : Clisson – Puy du Fou – Mervent – Fontenay (attention ce n'est pas plat ! train à Clisson, Montaigu et La Roche)

• **Les voies vertes** Carquefou – St Mars la Jaille et Rougé – Châteaubriant

• Royan – Rochefort – La Rochelle avec aller et retour en train

• Le tour du golfe du Morbihan au départ de Vannes

• Nantes – Malestroit – Pontivy par le canal de Nantes à Brest

• Les rives de la Mayenne du Lion d'Angers à Mayenne

• Le canal d'île et Rance de Rennes à Dinard

# les Actions de PAV

## FRAICH'ATTITUDE, balade le 12 juin

A l'occasion de la semaine Fraich'Attitude, manifestation nationale faisant la promotion des fruits et légumes frais, Place au Vélo et l'association Ashalayam organisent une balade à Nantes nord / La Chapelle sur Erdre le dimanche 12 juin. Au programme : Rencontre à la Ferme du Limeur et ses producteurs de fruits et légumes, pique-nique en soirée au bord de l'Erdre.

Rendez-vous à 13h30 devant le Camping Petit Port à Nantes. Prévoir son pique-nique... et son vélo !

La semaine Fraich'Attitude est une manifestation nationale faisant la promotion des fruits et légumes frais. A Nantes, la mairie organise un programme d'actions à Nantes nord dont des animations le 8 juin au parc de l'Amande.

## SENSIBILISATION à la conduite du vélo en ville

Chers adhérents, vous connaissez peut-être un ou une (ou plusieurs) collègue qui aimerait avoir quelques conseils avant de se mettre à circuler à vélo en autonomie. Nous proposons des ateliers de sensibilisation à la conduite du vélo en ville (conseils pratiques) pour les entreprises qui ont un PDE (plan de déplacement entreprise). Sachant que cette année, ces ateliers sont gratuits car offerts par Nantes Métropole ! Donc faites-en profiter vos collègues, et demandez à votre référent PDE d'en organiser un (il suffit de prendre rdv avec Place au Vélo). Durée : environ 1h30. Pour 10 salariés maximum. Départ du lieu de travail. Itinéraire étudié pour appréhender différentes situations que le cycliste peut rencontrer, rappel de la législation en vigueur, explications sur le « code de la rue », etc.

## ON PRÉFÈRE LA HOLLANDE !

Sur le marché de la petite Hollande, les vélos ont bien du mal le samedi matin ! Pas la moindre barrière dans le quartier pour pallier au manque crucial de stationnement pour nos vélos. A St Nazaire par contre, il y a les appuis vélos devant les Halles.

## CONTRÔLES TECHNIQUES PRÉVUS

- Sautron : mercredi 29 juin après-midi, 14h-17h, aux Halles de la Linière
- Bouaye : jeudi 30 juin, place du marché 9h-12h
- Les Sorinières : samedi 3 septembre, 14h-18h, salle Jules Léauté
- Vertou : samedi 10 septembre, 14h-18h au Parc de la Sèvre
- St Jean de Boiseau : mercredi 14 septembre, 14h-18h (lieu à préciser)

## LA FÊTE DU VÉLO les 28 et 29 mai Week-end Loire à Vélo



Au programme :

- Des balades à vélo encadrées au départ de Nantes, Frossay et Paimboeuf avec les associations Cyclo-Camping International, le club cyclotourisme de Frossay, et la structure Le Quai Vert à Frossay.
- Une navette gratuite en bateau permettant d'effectuer ce circuit soit en partant directement de Trentemoult ou du Pellerin par cette navette et de revenir en vélo ; soit au contraire d'aller en vélo et de revenir en bateau.
- Campement possible le samedi soir au camping municipal du Migron, exceptionnellement ouvert pour la Fête du Vélo.
- Des animations sur le site du Migron à Frossay dont une séance de cinéma de plein-air le samedi en soirée.

**Réservation nécessaire** pour la navette bateau et les balades encadrées en contactant Place au Vélo 02 40 200 400 ou 06 27 200 655

**Informations :** [www.nantes.fubicy.org](http://www.nantes.fubicy.org)

## LES ESTIVALES DU CANAL

Le Conseil Général organise Les Estivales du Canal du 18 juin au 18 septembre pour fêter le bicentenaire de la construction du Canal de Nantes à Brest. A cette occasion, Place au Vélo organise des actions sur la thématique « Mes Courses à Vélo » avec les commerçants de Blain, des balades thématiques avec animations le long du Canal, des cartes d'itinéraires vélo pour découvrir les environs du Canal...

Le projet est en cours de construction. Si vous souhaitez participer aux actions, contactez Muriel à Place au Vélo.

## LES HEURES D'ÉTÉ

Aux Heures d'été : bus cyclistes avec Place au Vélo et Vélocampus

La saison estivale à Nantes sera à nouveau bien animée avec l'équipe Aux Heures d'été qui prévoit concerts et cinéma de plein-air. Les associations Place au Vélo et Vélocampus participent à nouveau à la manifestation en proposant des « bus cyclistes » pour se rendre ensemble aux différentes projections de cinéma :

- Mercredi 6 juillet 2011 : Port Boyer,
- Mercredi 13 juillet 2011 : Nantes Nord, hippodrome du Petit Port,
- Mercredi 20 juillet 2011 : centre-ville, Jardin des Plantes,
- Mercredi 27 juillet 2011 : Malakoff, Parc de la Roche,
- Mercredi 3 août 2011 : Dervallières-Breil, bassin des Dervallières,
- Mercredi 10 août 2011 : Bellevue-Chantenay, Parc de la Boucardière,

L'idée est de se retrouver, entre cyclistes, pour aller ensemble au lieu de projection. Si vous êtes disponibles pour participer à l'un ou plusieurs de ces rendez-vous, contactez Muriel.

## En septembre, LE PELLERIN et SAINT-HERBLAIN FÊTENT LE VÉLO



Le projet « Les quartiers fêtent le vélo » investit en septembre les communes du Pellerin et de Saint Herblain à l'occasion de la Semaine de la Mobilité et des Journées du Patrimoine.

Si vous souhaitez participer à l'organisation des actions ou proposer vos idées, contactez Muriel à Place au Vélo.

# Les plassovélistes écrivent !

## Voyage ! Voyage ! à Nantes

Je possède deux ouvrages, le Guide Chamina «D'Orléans à Nantes» et le Guide Huber Ferlag «La Loire à Vélo» qui fait références à [www.eurovelo6.org](http://www.eurovelo6.org). Ces guides et le site indiquent l'itinéraire effectué et décrit ci après. Lors du week-end du 8 Mai, j'ai effectué une remontée de la Loire à Vélo entre Nantes et les Ponts de Cé. J'ai croisé 37 cyclotouristes. Ceux avec qui j'ai eu le plaisir d'échanger quelques mots, étaient majoritairement d'origine étrangère (anglaise et allemande). En revenant, je me suis mis dans la peau de ces randonneurs en testant, le guidage visuel de la Loire à Vélo pour traverser notre agglomération, en voici le récit :

En sortant de la Rue des Bateliers (San Francisco !) je me retourne et vois un panneau jaune me confirmant que j'arrive bien de la Loire à Vélo. Devant moi, un grand rond point mais aucune indication pour savoir quel chemin emprunter. Je m'engage alors sur le large trottoir de gauche entre le Boulevard de Sarrebruck et la Loire. Il ressemble à une piste cyclable et le nombre important de traces de roues sur la terre me conforte dans cette idée. Cette piste s'arrête juste avant le Pont Eric Tabarly dont les aménagements de franchissement par les piétons et vélos est en cours de réalisation. Un grillage bouche la voie et un panneau jaune péremptoire indique « Piétons traversez en face ». Rien pour les vélos, mais rien non plus pour que la traversée du Boulevard de Sarrebruck se fasse en toute sécurité pour qui que ce soit, piétons ou cyclistes. Par le Pont Willy Brandt je rejoins l'île Beaulieu et sa piste cyclable sécurisée (Bd Bartheou) qui devient bande cyclable (Bd Doumergue). Arrivé au pont Haudaudine je suis enfin ravi de constater que je suis toujours sur la Loire à Vélo. La présence du fleuve me permettait de le penser, le premier panneau l'annonçant m'a rassuré. Aucune difficulté de circulation cycliste sur le Quai François Mitterrand et sur la passerelle face au Palais de justice je franchis tranquillement la Loire. A partir de cet endroit le circuit est périlleux. Les bords de Loire sont inaccessibles pour cause de Mémorial à l'abolition de l'esclavage. Je dois traverser le carrefour et emprunter la bande cyclable du Quai de la Fosse. Au carrefour avec le Pont Anne de Bretagne, aucune indication pour rejoindre la piste cyclable de bord de Loire. J'imagine le désarroi du touriste à cet endroit. Etant un autochtone, je rejoins cette piste et découvre à hauteur du Maillé Brézé le second panneau de ma traversée de la ville. J'ai écrit second car ce sera le dernier. Je vais en effet prendre le Navibus pour rejoindre la rive sud qui, officiellement, n'est pas pour la Loire à Vélo. Je trouve cela bien dommage car la balade qui commence à Trentemoult, est bien plus jolie que la traversée des zones industrielles du nord Loire. Mais, natif de ce petit village, je suis chauvin.

Selon le site de [Nantes.maville.com](http://Nantes.maville.com) le nouvel Office de Tourisme appelé désormais «Le

Voyage à Nantes» pourrait, à partir de 2012, inaugurer un nouveau cycle dans la manière de faire parler de la ville et de faire venir vers la ville. Puisque l'on parle de nouveau cycle, pensons un peu aux nouveaux cyclotouristes. Ils viennent de faire des centaines de kilomètres le long du dernier fleuve sauvage d'Europe. Ils ont traversé des villages, des bourgs et des villes où ils ont été guidés par des panneaux nombreux et parfaitement visibles. Ils arrivent à Nantes qui selon le directeur de Voyage à Nantes : Jean Blaise, «est une ville extraordinaire. Une ville d'une créativité folle, tous les jours de l'année» et se retrouvent dépourvus d'indications pour continuer leur voyage vers l'estuaire. Heureusement le fleuve est là.

*Robert Gomin*

## Réservé aux cyclistes femmes



Customisez votre gilet de sécurité et ainsi n'hésitez plus à le porter. Succombez au charme de la dentelle. Vous serez pleinement à la mode et le gilet restera visible par transparence. Alors à vos aiguilles et vos ciseaux.

Matériel pour un gilet « place au vélo » de taille L :

- 75 cm de dentelle blanche ou de couleur pastel (ToTo ou Tissus Myrtille)
- une bobine de fil assorti
- 3,50 m de biais Liberty pour la bordure (la cabane à perles ou la Droguerie)
- Fourniture du patron en téléphonant au 06 80 30 42 77.

Réalisation : Commencer par découdre les bandes réfléchissantes horizontales, en veillant à ne pas entamer le tissu. Couper les pièces en dentelle en ajoutant 1,5 cm pour les coutures des épaules, des cotés et de l'ourlet du bas. Le reste sera pris dans le biais de bordure. Poser les devants endroit contre endroit sur le dos, faufiler les coutures d'épaule et les coutures latérales. Piquer. Écarter le surplus de couture au fer. Faire coïncider les coutures d'épaule du gilet et de la dentelle. Les maintenir par quelques points endroit invisibles. Repiquer les bandes réfléchissantes à la même place. Piquer l'ourlet sur le gilet de sécurité. Épingler, surfiler et piquer le biais sur les emmanchures et sur l'ouverture du devant. Quelle métamorphose !

*Soizick Maillard*

## D'un néerlandais

Aux Pays-Bas, le code de la route s'applique aux cyclistes avec en plus quelques règles exceptionnelles. Depuis 2001, ceci implique aussi la priorité à droite. Voici les règles spécifiques :

- sans gêner le trafic, les cyclistes ont le droit de rouler à deux, l'un à coté de l'autre, trois c'est interdit,
- il est autorisé de tourner à droite au feu rouge si c'est indiqué par un panneau spécifique,
- le cycliste doit utiliser la piste cyclable obligatoire (panneau bleu rond avec un vélo),
- dans le cas où la piste n'est pas obligatoire, le cycliste peut prendre la route,
- dans le cas où aucune piste n'existe, le cycliste doit prendre la route (ceci exclut donc implicitement le trottoir ou chemin piéton, c'est interdit sauf pour les vélos pour enfants...),
- cyclistes (mobylettes) doivent se dépasser à gauche entre eux, mais peuvent dépasser à droite les véhicules motorisés. Pour dépasser, un cycliste peut déborder sur la route,
- les cyclistes ont le droit de garer leur vélo sur le trottoir,
- le cycliste a le droit d'utiliser portable ou lecteur de musique, mais peut être condamné dans le cas où cela a provoqué une situation dangereuse.

Aux Pays Bas 200 cyclistes sont tués dans le trafic par an et 7000 blessés (hospitalisés). J'ai lu par ailleurs (non confirmé) que le néerlandais effectue en moyen 1080 km/an.

*Anton Lalkens*

## Balades

Au rendez-vous à 10h de la pointe St Gildas ce lundi de Pâques, nous étions déjà 20 cyclistes prêts à sillonner la presqu'île. Ce superbe parcours entre le bord de mer et la campagne, connu pour certains mais découvert avec bonheur par d'autres nous emmène vers Préfaïlles et Pornic avec ses glaces réputées de la Fraiseriaie qui attirent certain-e-s, mais le pique-nique permet aussi de se partager du bon vin rouge, du far breton, du café et même...des œufs en chocolat !

Nous rattrapons la côte nord vers le Cormier et la plage de la Tara où la mer est si bonne ! La convivialité serait incomplète sans le plaisir de prendre un pot, une bonne pression ou un citron pressé avant de se séparer... et de se donner rendez-vous pour la prochaine balade.

Magnifique week-end de mai passé à l'Île d'Yeu 34 cyclistes heureux-ses pour des balades détendues entre les chemins ensoleillés, les plages et la baignade, les rochers et ses goélands, le camping ou le centre de vacances et un verre... bien mérité ! Et l'avis de tous : à renouveler.

*Anne-Françoise, Martine et Daniel*

# les Sorties de PAV

**Jeu**di 23 juin : Apportez votre pique-nique sympathique pour se retrouver entre adhérents à partir de 20 h en bord de Loire près de l'éléphant – convivialité et détente au soleil couchant

**Dimanche 5 juin** : balade pour la journée : rdv devant la gare de Pornic à 11 h 10, (un TER arrive à 11h08) le val St Martin, la Fontaine aux bretons -30 kms – avec Daniel et Anne-Françoise

**Dimanche 26 juin** : balade avec RDV à 11h à la Fontaine de Pirmil, direction Trentemoult et la Roche Ballue, pique-nique et baignade et retour vers 17 h. proposée par Pascaline.

**Dimanche 7 aout** : balade pour la journée avec rendez-vous à 11h30 au Croisic (un train Interloire avec wagon pour vélos arrive à 11h26) la côte et les marais salants avec Daniel et Anne-Françoise.

**Du dimanche 10 juillet au dimanche 28 août** : balades tous les dimanches avec Isabelle RV à 10 h place Royale

**D'autres sorties peuvent être organisées.**

**Connectez-vous à l'agenda du site <http://www.fubicy.org/nantes>**

# Bicyc' LETTRE

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > mai 2011 > n°85

**RÉADHÉSION** Si vous avez un astérisque sur votre bande adresse, vous n'êtes pas à jour pour 2011. Place au Vélo attend votre bulletin de réadhésion joint et votre chèque. A défaut, vous serez retiré de nos listes. Précisez également si vous souhaitez recevoir le journal par mail.

## SUR VOTRE AGENDA

### Samedi 28 dimanche 29 mai

...❖ Fête du vélo vers Frossay

### Samedi 4 juin

...❖ Brico-vélo 14-18h Auvours

### dimanche 12 juin

...❖ Balade Fraich'Attitude RV 13h30 au Petit-Port

### Samedi 18 juin

...❖ Brico-vélo 14-18h Auvours

### Mardi 23 juin

...❖ Pique-nique des adhérents : à partir de 20h aux Nefs, Ile de Nantes

### Juillet - août

...❖ Les estivales du canal

...❖ Bus cyclistes pour Aux Heures d'Eté

### Samedi 2 juillet

...❖ Brico-vélo 14-18h Auvours

### Samedi 24 septembre

...❖ Bourse aux vélos (à Saint-Herblain)

La Bicyc' Lettre est éditée par Place au Vélo Nantes, 8 rue d'Auvours 44000 Nantes • Tél : 02 40 200 400 • Contact : Nantes@fubicy.org • Internet : <http://fubicy.org/nantes> • Directeur de la publication : Daniel Daoulas • Rédacteur en chef : Jean-Paul Berthelot • Conception graphique : Sapristi 02 40 49 81 74 • Impression : RDS, 12 rue Alain Barbe-Torte 44000 Nantes • N° ISSN : 2106-7120 • Ce numéro a été tiré à 850 exemplaires. Revue bimestrielle, 5 numéros par an • Ont participé à ce numéro : Jean-Paul Berthelot ; Loïc Boche ; Muriel Boubaddi ; Daniel Daoulas ; Pierre Descamps ; Dominique Dupont ; Olivier Flamand ; Robert Gomin ; Stéphane Le Bot ; Marc Peroy ; Cécile Le Port ; Catherine Perot ; Jean-Claude Voïrpy • Illustrations : Jacques Clavreul



### Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire tous les jeudis de 17h à 20h 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes tél > 02 40 200 400 portable > 06 27 200 655

### et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org site > <http://www.nantes.fubicy.org>

### Pour s'inscrire à la liste de diffusion

envoyez un mail vide à : [sympa@lists.fubicy.org](mailto:sympa@lists.fubicy.org) avec le sujet : [subscribe-nantes-velo@lists.fubicy.org](mailto:subscribe-nantes-velo@lists.fubicy.org)

## Bulletin d'adhésion

**J'adhère à Place au Vélo pour l'année civile en cours et je recevrai le journal la Bicyc'lettre**

Individuel 10 € -  Famille 15 € -  Réduit 5 €

### et en plus :

Abonnement à Vélocité 16 € (*magazine national de la FUB\**)

Je souhaite soutenir financièrement les actions de

Place au Vélo et je fais un don de ..... €\*\*

Paiement par chèque  en espèces

Boîte aux lettres accessible pour nos porteurs

bénévoles Oui  Non

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél .....

E-mail .....

**Je souhaite recevoir le journal par courrier électronique**

Oui  Non

**L'adhésion à Place au Vélo permet également :**

- le marquage des vélos à prix réduit
- des accessoires à prix réduits
- des réductions chez les partenaires (*consulter notre site internet*)